

Suivi questions CA salle 10 février 2025 -19 h

#	Heure de fin	Prénom	Nom de famille	Organisme représenté, s'il y a lieu	Sujet de l'intervention	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	2025-02-10 18:20	Paul	Machnik	Groupe des locataires du 4000 Saint-Patrick	Aimerait connaître le plan pour le 4000 rue Saint-Patrick	CS.: Le projet C-40 est intéressant. Nous sommes confiants qu'un projet intégrant les besoins de la communauté pourra voir le jour prochainement.		
2	2025-02-10 18:23	Anja	Borck		4000, rue Saint-Patrick, Identification de la valeur patrimoniale et architecturale	CS. : Le bâtiment est identifié à la réglementation de l'arrondissement comme un témoin architectural significatif. M-A H: Dispositions dans la réglementation de l'arrondissement permettant d'identifier ce bâtiment comme exceptionnel dans le contexte du Sud-Ouest et aussi au Plan d'urbanisme de la ville de Montréal comme faisant partie d'un ensemble patrimonial industriel. Un énoncé d'un intérêt patrimonial pour cet immeuble à été réalisé et est disponible en ligne.		
3	2025-02-10 18:27	Martin	Hamel	Association pour la mobilité active du Sud-Ouest	Le ministère du transport confirme que l'arrondissement a le plein pouvoir à l'intersection de l'église et Saint-Patrick pour la sécurité des gens de tout âge qui passeront par-là. Quel est le plan de la rue de l'église pour relié la rue de l'église et la piste du Canal Lachine.	CS : Des évaluations sont en cours et des travaux sont prévus (Égout et aqueduc). M-A H : Nous avons beaucoup d'espoir pour le réaménagement complet de la rue de l'Église. On souhaiterait que les deux sens du lien cyclable soient sur la rue de l'Église. Malheureusement, les travaux souterrains ont été retardés dans le calendrier de réalisation. L'arrondissement évalue actuellement des interventions temporaires qui pourraient être effectuées.		
4	2025-02-10 18:38	Anthony	Baker		Les chiens sans laisse dans les parcs de l'arrondissement (le parc Angrignon)	CS: les chiens doivent être tenus en laisse. Ce n'est pas permis et des contraventions sont émises pour cette infraction. Les appels au 311 permettent d'envoyer des patrouilles. JC : Oui, nous pouvons émettre une contravention , mais on doit pouvoir constater que le chien est sans laisse. Les appels au SPVM nous permettent de transmettre l'information aux patrouilleurs. En période estivale, il y aura des patrouilleurs à vélo et à pieds.		

Suivi questions CA Internet 10 février 2025									
#	Heure de fin	Prénom	Nom	Organisme représenté, s'il y a lieu	Objet de l'intervention	Votre question ou commentaire	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	2025-02-07 22:14	Benoît	Pilon		Tour de l'aiguillage Wellington - Espace citoyen Wellington/Olier - Bruits du REM	<p>1- Tour de l'aiguillage Wellington. Depuis 3 ans je tente d'obtenir une vue claire sur les travaux à venir. Il pousse un arbre sur le toit, tout se perd en longueur. Cette bâtisse, au potentiel historique, mérite mieux! Des tests sonores et de vibrations se sont échelonnés et ne semblent pas avoir été partagés. Quel est le plan directeur, les dates, l'intention, etc.?</p> <p>2- L'espace entre le pont Wellington et la rue Olier. J'ai proposé un espace pour la pétanque lors d'une rencontre citoyenne. Est-ce que cela sera prévu? Également, le passage des véhicules sur le pont amène une pollution sonore ainsi que de la poussière. Est-ce possible que les arbres et l'aménagement puisse améliorer cette situation?</p> <p>3 - Bruits du REM au passage sur le bassin Peel Dans un soucis d'urbanisme, êtes-vous en communication avec eux pour obtenir les impacts sonores qui déjà auraient dû être communiqués et exigerez-vous des mesures de mitigation pour l'impact sonore?</p>	<p>CS. : Avec le départ du chantier du REM, le projet est réactivé par l'équipe du Projet Griffintown au Service de l'urbanisme et de mobilité et le Service de la gestion et de la planification immobilière. Le calendrier de réalisation n'est pas encore défini.</p> <p>CS. : La rue du Square Gallery au sud de la rue Olier sera réaménagée en placette à l'image de la place des Débardeurs. Aucun terrain de pétanque n'est prévu puisque le verdissement a été privilégié pour retenir et éponger les eaux de pluie.</p> <p>CS. : La Ville a eu de nombreux échanges avec CDPQI, responsable du projet pour le gouvernement du QC. Des études ont été effectuées et ont démontré une réduction du bruit perçu suite aux correctifs apportés.</p>		
2	2025-02-09 13:29	Mathieu	Prevost	Collectif pour une école primaire à Griffintown	Parc des Eaux Cachées	<p>Bonjour, En décembre la conseillère Li a partagé sur en ligne le concept du parc des Eaux Cachées, une excellente nouvelle pour le quartier. Par contre nous étions très déçus de voir que le concept ne compte aucun modules de jeux pour enfants. On sent encore une fois que les familles sont oubliées par votre administration. Le quartier compte beaucoup d'installations pour les grands — mais presque rien pour les enfants. Les seuls modules existants sont la petite section pour enfants au parc Bassins à Gravier, qui compte deux balançoires et une glissoire. C'est nettement insuffisant, et il y a littéralement des files d'attente aux modules de jeu. Nous vous demandons donc de reconsidérer le concept du parc des Eaux Cachées afin d'y intégrer une section pour enfants. On parle ici d'une section clôturée avec des modules de jeux, et non de "parcours sensoriels" qui ne sont ni pratiques pour les parents car non clôturés, ni intéressants pour le développement des enfants. Merci.</p>	<p>TSL. : le désign présenté est le résultats des consultations avec les citoyens. On voulait avoir un parc un peu plus naturel. De nombreuses installations de jeux pour enfants sont prévues, dans le cadre de parcours et non d'aires de jeux, permettant diverses activités motrices.</p> <p>D'autres équipements sont également prévus actuellement: des glissades, un espace de grimpe, un espace pour les sports à roulettes ainsi qu'une vaste plaine qui permettra le jeu libre dans un environnement sécuritaire.</p>		

3	2025-02-10 09:15	Étienne	Le Nigen	Pour une école primaire à Griffintown	École à Griffintown	<p>Bonjour, notre question concerne le projet d'école à Griffintown. Nous avons appris que le Ministère de l'environnement aurait envoyé une lettre à la Ville de Montréal, donnant une approbation conditionnelle à la proposition concernant le Parc Bassins à Gravier. Nos questions sont les suivantes: 1. Pourriez-vous rendre cette lettre publique? 2. En quoi consiste cette approbation conditionnelle, quelles études ou processus supplémentaires sont demandés à la ville et seriez-vous en mesure de lancer le travail pour préparer l'acte de cession du terrain avec le CSSDM en parallèle des études supplémentaires demandées par le Ministère de l'environnement — question de sauver du temps.</p>	<p>M-A H : Informations accessibles par la Loi sur l'accès à l'information. Il faut donc en faire la demande.</p> <p>M-A H : Les conditions de décontaminations ne sont pas les mêmes. Il y a une différence entre ce qui est demandé pour un parc et ce qui est demandé pour une cours d'école. La nature des échanges est à savoir comment on peut atteindre les exigences du ministère de l'Environnement pour s'assurer qu'on puisse utiliser les équipements présents, au bénéfice des élèves de l'école à venir.</p>		
4	2025-02-10 09:22	Anais	Charbin	CDC Solidarité Saint-Henri	Passage public projet immobilier Galdin 4700 rue Saint-Ambroise	<p>Le promoteur immobilier Galdin s'était engagé à maintenir et bonifier l'accès public au Canal de Lachine par le prolongement de la rue Delinelle au 4700 rue Saint-Ambroise. Or une pancarte indiquant "Terrain privé - passage interdit sauf aux résidents" a été installée. Vous avez répondu que Parcs Canada avait refusé l'accès au canal et que vous étiez insatisfait-es de cette décision. Parcs Canada nous a par la suite informé n'avoir pas été tenu informés de toutes les phases de développement du projet et que des emplacements étant prévus de part et d'autre du complexe il n'était pas nécessaire d'avoir un point d'entrée au canal au milieu. Cependant, il n'y a toujours pas d'accès public à l'ouest du projet immobilier. Au vu de ces éléments, nous demandons à l'arrondissement s'il est possible de revoir l'aménagement du site avec Parcs Canada et Galdin afin de rétablir le corridor prévu ?</p>	<p>CS : Sachez que tout comme vous, les élu.es sont déçu.es de cette décision de Parcs Canada.</p> <p>M-A H. : Effectivement, le projet prévoyait un accès public au centre du projet sur la propriété privée, maintenant ce qui est demandé est que l'accès se fasse à partir du domaine public. Des pourparlers doivent avoir lieu avec Parcs Canada pour confirmer la forme des aménagements dans l'axe de la rue De Courcelle.</p>		